



Bouquet d'interventions contre la chaleur

Postulat Pasquier-Eichenberger

Plan canicule : lutter efficacement et rapidement contre l'accumulation de chaleur dans les villes

Le Conseil fédéral est chargé de rendre un rapport sur les mesures à mettre en œuvre pour limiter l'accumulation de chaleur dans les centres urbains, y faciliter l'adaptation au dérèglement du climat et assurer une qualité de vie pour les habitants et habitants, la faune et la flore. Il y indiquera comment la Confédération compte soutenir les villes et les agglomérations dans leur combat contre la chaleur excessive.

Avec le dérèglement du climat, les étés caniculaires deviennent plus fréquents, plus longs et plus extrêmes. L'été 2022 a été le plus chaud et le plus ensoleillé. A titre d'exemple, le soleil a brillé 150h de plus à Genève par rapport au précédent record et un quart de plus en comparaison avec la moyenne des trente dernières années. Cette année, le thermomètre a frôlé les 40°C dans plusieurs villes. A tel point qu'à Genève, le Conseil d'Etat a dû suspendre l'obligation d'aller à l'école. L'accélération est patente.

Les villes sont particulièrement touchées. La concentration de chaleur y est particulièrement forte, avec la densité du bâti et la concentration de surfaces imperméables qui absorbent le rayonnement solaire, accumulent la chaleur et freinent considérablement le refroidissement nocturne. Il est donc essentiel que les villes puissent prévenir les effets de ces chaleurs et réduire leurs conséquences néfastes pour la population et la nature. En l'occurrence, c'est donc à travers les infrastructures que les villes peuvent le plus souvent agir, notamment en augmentant les zones de verdure, en créant des bâtiments végétalisés, en ajoutant des points d'eau, en ombrageant les cheminements piétonniers et les places.

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a édité en 2018 une publication intitulée "Quand la ville surchauffe. Bases pour un développement urbain adapté aux changements climatiques". Il y indique notamment que la Confédération assume une tâche de coordination dans l'adaptation aux changements climatiques et qu'un plan d'action est prévu. La question se pose désormais de savoir où en sont les choses, quels effets les mesures déjà mises en œuvre produisent et comment les mesures seront soutenues et promues à l'avenir. Il s'agit aussi d'indiquer comment la Confédération peut mieux soutenir les villes face à ces épisodes caniculaires considérant l'accélération du réchauffement.

Plan canicule: des mesures urgentes et automatiques lors de canicules

Le Conseil fédéral est chargé de déclencher automatiquement des mesures urgentes dès les valeurs seuils caniculaires atteints. Ces valeurs seuils ainsi que les critères du concept d'alerte canicule sont définis au niveau national par MétéoSuisse.

La canicule est un danger pour les humains, les animaux, l'environnement et les infrastructures. Des températures élevées portent atteinte à la santé, ce sont non seulement des températures maximales quotidiennes, mais aussi des températures nocturnes élevées. Sur le site de MétéoSuisse on lit : " Depuis l'été 2021, MétéoSuisse avertit la population de l'imminence d'une période de chaleur en se basant sur la température moyenne journalière. Ainsi, les températures nocturnes sont prises en compte en plus des températures diurnes". Si cette information est nécessaire, elle doit aujourd'hui être accompagnée, au niveau national, d'un déclenchement automatique de mesures à prendre, des mesures qui seront aussitôt mises en œuvre au niveau des cantons.

C'est de la responsabilité du Conseil fédéral d'associer aux périodes de canicule le déclenchement automatique de mesures urgentes pour protéger la population. La collaboration avec Météo Suisse est essentielle pour la définition de seuils d'alerte. D'après l'agence : "La canicule est un danger qui ne doit pas être sous-estimé pour les humains, les animaux, l'environnement et les infrastructures. Des températures élevées peuvent porter atteinte à la santé Les résultats d'études scientifiques récentes montrent que la mortalité due aux situations de canicule dépend non seulement des températures maximales quotidiennes, mais aussi des températures nocturnes." En outre, même des périodes de canicule courtes mais intenses ont un impact sur la santé humaine. Mais la collaboration avec les cantons est elle aussi évidente, la définition des mesures à mettre en place et leur mise en œuvre doivent être anticipées et élaborées avec les cantons.

On se souvient de la canicule de cette fin été d'une rare intensité, où les températures se sont approchées des 40 degrés et cela pendant plus d'une semaine, à tel point qu'à Genève l'école obligatoire est devenue facultative. S'il faut travailler à la source du problème et diminuer nos émissions de CO2, il faut des mesures fortes et urgentes pour protéger la population lors de canicule. Les étés vont devenir plus chauds, les canicules vont se répéter et s'étendre en marge du cœur de l'été, en juin, en septembre.

Plan canicule: Mesures nationales urgentes pour faire face aux épisodes de canicule

Le Conseil fédéral est chargé de rendre un rapport sur les mesures à mettre en œuvre dans tous les cantons pour réagir de manière coordonnée aux périodes de canicule. Ce rapport précisera en particulier les mesures qu'il serait cohérent de planifier au niveau national et déclencher automatiquement dans tous les cantons concernés à l'annonce d'une canicule de météo Suisse. Il y indiquera également comment la Confédération entend soutenir, durant ces périodes, les cantons, entreprises et particuliers affectés par les canicules ou par les mesures décrétées.

Le dérèglement climatique a conduit notre pays à traverser des périodes de canicules de plus en plus intenses. Nous frôlons désormais les 40 degrés dans plusieurs régions du pays ce qui affecte la population ainsi que le fonctionnement de l'économie et d'autres activités. Partout, les cantons ont pris des mesures face à ces températures extrêmes. Toutefois, leurs interventions sont limitées par leurs prérogatives et leurs moyens limités. Par ailleurs, ces mesures sont souvent mal coordonnées ce qui conduit à de l'incompréhension au sein de la population.

Des mesures telles que la fermeture ou la réduction des horaires des écoles, la limitation du trafic routier et aérien ou encore la réduction des horaires et l'aménagement des conditions de travail par secteur d'activités sont des mesures qui mériteraient d'être coordonnées au niveau national en fonction de la force et de la durée des périodes de canicule.

Une autre question qui se pose est le soutien que devrait apporter la confédération aux cantons, entreprises et privés afin de faire face au mieux à ces périodes et aux mesures décrétées. Cet été, en pleine canicule, le Conseil d'État genevois a rendu l'école facultative pour les enfants. Une décision appropriée mais très injuste. Les parents sans solution de garde ont en effet dû laisser leurs enfants à l'école.

Il faut donc aussi prévoir les soutiens que pourrait déclencher la confédération lors de canicules. On pense en particulier aux RHT lors de réductions des horaires de travail, d'un soutien aux entreprises pour l'aménagement des horaires et des conditions de travail, de la gratuité des trains en cas de limitation du trafic automobile, d'un soutien aux parents, etc... . L'objectif n'est pas de réduire l'autonomie des cantons mais de rendre la réponse aux périodes caniculaires plus cohérente et efficace.